

Epreuve : 101 Matière : ... 0447 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

" L'Éducation physique et sportive (EPS), c'est avant tout ce que vivent des élèves en cours ". Ces propos de M^{me} Eloi-Roux, en 2019, lors d'un Bistrot pédagogique AEEPS, sur les nouveaux programmes d'EPS, questionnent le métier d'enseignant d'EPS, tant dans la relation pédagogique que dans la conception de ce que nous enseignons. Les propos de J. Ulmann, en 1964, indiquant que les idées comptent en EP plus que les gestes, sont alors à mettre en perspective avec ce qu'est le métier d'enseignant aujourd'hui, dans sa vision large, mais aussi plus spécifique, pour "une discipline mettant en jeu les corps" (P. Sarremejane, Les didactiques et la culture scolaire, 2002). Dans sa vision large, le Grenelle de l'Éducation (décembre 2020) questionne ce que doit être l'enseignant du 21^{ème} siècle, tourné vers les enjeux de réussite de tous et de chacun, du numérique, de justice sociale. Dans sa vision plus spécifique, le métier d'enseignant d'EPS et son évolution sert de révélateur d'un processus de "mise en conformité avec les règles et les usages de l'école" (P. Arnaud, L'orthodoxie scolaire de l'EP ou l'étrangère dans la maison école, 1990), d'une discipline inscrite dans une permanente quête de légitimité dans la "maison école".

Il nous semble donc pertinent d'analyser les propos de J. Ulmann au prisme de cette double dialectique légitimité / identité, conformité / spécificité (selon P. Arnaud, op.cité), afin de les vérifier au regard de l'évolution du métier d'enseignant d'EPS depuis 1967.

Nous entendons par métier d'enseignant un concept large, qui touche l'ensemble du système éducatif. Cela renvoie à une professionnalité, à une forme de compétence. En 1997, c'est à travers la "Mission de l'Enseignant" que le métier va se définir, notamment .1./16.

autour du triptyque "instruire, éduquer, former" ; puis en 2013, le Référentiel de compétences de l'enseignant organisera le métier autour des concepts "concevoir, mettre en œuvre, animer", alors que plus actuellement, le référentiel de compétences pour l'enseignant du 21^e siècle (Loi d'orientation Blanquer, 2019) définit le métier selon trois grands axes : un enseignant acteur au sein d'une communauté éducative, un pilote de son enseignement et un praticien réflexif. Cette "évolution", c'est-à-dire ces changements, transformations, modifications, montre que le métier évolue, n'est pas figé dans le temps. Aussi, cela est à mettre en exergue avec ce qu'est l'EPS et ce qu'est un enseignant.

Selon P. Meirieu, (Le sens de mes engagements et de mes recherches, 2020), un enseignant "c'est quelqu'un qui exerce une mission tutélaire de transmission de normes et de valeurs qu'une société décide de transmettre à sa jeunesse". Il sera donc nécessaire d'analyser l'évolution du métier au prisme des attentes sociales et scolaires, et plus précisément en EPS, dans la traduction de ces attentes au niveau des textes officiels, au regard de la "mission tutélaire" de l'enseignant. Quelles sont les attentes de la "maison école" ? Si en 1967, les enseignants d'EPS ne dépendaient pas de l'Education Nationale, leur rattachement en 1981 au MEN va accentuer le processus de recherche de mise en conformité. Par ailleurs, l'EPS étant "un dispositif scolaire de diffusion de normes culturelles et sociales participant à la construction des usages légitimes du corps" (Morales, Travaillet, Débats et controverses autour des programmes d'EPS en France, (1970-2015), 2015), elle est une discipline "en permanence influencée par l'évolution des valeurs issues du contexte scientifiques, idéologiques et politiques". Ces auteurs soulignent bien ici l'idée que les conceptions influencent la discipline, la font évoluer, parfois stagner. Ces conceptions peuvent être dans le champ disciplinaire (acteurs divers de l'EPS, IG, chercheurs, pédagogues, didacticiens...) ou hors du champ de l'EPS (Sciences Humaines, Sciences de l'éducation, ...).

Aussi, un deuxième niveau d'analyse nous semble pertinent, celui des avancées des conceptions, tant dans le champ disciplinaire

qu' hors du champ, permettant de mettre en lumière les "idées" en EPS, à une période donnée. Ces conceptions, depuis 1967, sont mises en tension entre une recherche de légitimité scolaire et l'affirmation d'une spécificité éducative, mettant en exergue une controverse plus profonde, relative à la définition d'une matrice disciplinaire. Ainsi, dans cette dynamique, les "idées" se renouvellent-elles plus que les gestes?

Nous entendons par "idées", les conceptions, les débats d'acteurs dans le champ disciplinaire, mais aussi hors du champ. Ces débats et controverses animent la discipline, sur la période étudiée, de façon permanente, dans un souci de légitimité et mise en conformité aux attentes de l'École, mais aussi pour faire la preuve de leur spécificité, quand à leur utilité au sein de l'École. Ces "idées" ne peuvent se comprendre qu'au prisme des évolutions sociétales, et de leur impact sur l'École, et ses visées éducatives. Il nous semble donc pertinent de considérer les Lois d'orientations, indiquant le projet éducatif à un moment donné, et offrant à voir "la vision de l'homme à former" (V. De Landsheere, 1992). La Loi Jospin (1989) s'inscrit dans une logique de massification scolaire, où "la difficulté scolaire devient un problème social" (V. Isembert-Jamati, 1985), influençant fortement le métier d'enseignant qui doit répondre à l'enjeu de lutte contre l'échec scolaire; la Loi Fillon (2005) s'inscrit elle dans une logique inclusive, où les visées éducatives sont placées sous l'angle de la compétence, tant pour l'élève que dans le métier d'enseignant. Ces deux lois bernerons ainsi notre analyse.

Les "gestes", eux, renvoient aux pratiques de terrain, aux expériences éducatives, pédagogiques, didactiques des enseignants. Cela renvoie à questionner la relation pédagogique, le lien Enseignant-élève-savoirs (Triangle pédagogique, J. Houssaye, 1988), et la vision de l'élève à former. Selon R. Legendre (Dictionnaire actuel de l'éducation, 1988), la relation pédagogique est "l'ensemble des relations d'apprentissage, d'enseignement et didactique dans une situation pédagogique". Au regard de cette définition, nous faisons le parallèle avec la pratique de terrain, en lien avec des textes officiels, et des conceptions, des théories. Ce que G. Klein (Une Affaire de discipline, 2004) cadre sur 3 niveaux : une EP officielle, institutionnelle, une EP discutée, conceptuelle et une EP plus formelle, de terrain. Aussi, notre troisième

niveau d'analyse se situera sur les expériences de terrain, donnant à voir si les "idées" sont en cohérence avec les "gestes".

Si, en 1967, la démarche pédagogique donne le primat à une approche techno-centrée, mettant en phase les idées et les gestes autour du sport, la période ^{plus} actuelle met en exergue une forme de consensus entre idées et gestes, dans une démarche pédagogique plus inclusive pour un élève téléonomique (Vigotsky), et "entrepreneur" de lui-même (Gori, Del Vago, La santé totalitaire, 2005). Ces "idées" et "gestes" seront en permanence à resituer au regard des enjeux éducatifs, et à vérifier sur les 3 niveaux d'analyse précédemment repérés.

Ainsi, comment a évolué le métier d'enseignant depuis 1967? Au regard de quels enjeux éducatifs, disciplinaires? Les propos de J. Ulmann se vérifient-ils selon les périodes précédemment définies, et à quels niveaux?

Fort de notre analyse, nous montrerons que si le métier d'enseignant d'EPS a indéniablement évolué depuis 1967, au gré des avancées scientifiques, idéologiques et politiques, fort de s'inscrire dans les attentes et les enjeux de la "maison école", les "idées" et "gestes" en EP ont accompagné cette évolution, parfois en cohérence, ou en décalage, ou bien encore sous forme de consensus, interrogeant et transformant inévitablement la relation pédagogique et le triptyque "Enseignant - élève - savoirs".

Aussi, d'un métier spécifique, donnant le primat à une approche techno-centrée pour un élève épistémique, mettant en cohérence "idées et gestes", en passant par une période plus floue, avec un métier évoluant vers une didactisation de ses contenus*, dans un souci de mise en conformité scolaire, pour un élève plus acteur, aujourd'hui, le métier d'enseignant d'EPS est vu dans une dimension plurielle, où la visée éducative est placée sous l'angle de la compétence et de la responsabilisation. Idées et gestes trouvent ici une forme de consensus, avec parfois même une forme d'innovation pédagogique de terrain, contredisant les propos de J. Ulmann.

* et des "gestes" professionnels plus éloignés des "idées".

Epreuve :101..... Matière :0467..... Session :2021.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans une première partie, nous verrons que de 1967 à 1989 (Loi d'Orientation Jospin), le métier d'enseignant d'EPS est tourné vers le lien "Enseignant-Savoir", dans une démarche pédagogique techno-centrée, où les idées et les gestes sont en cohérence autour du sport, répondant aux attentes éducatives. La fin de période verra les propos de J. Ulmann se vérifier pourtant.

Dans une deuxième partie, nous montrerons que de 1989 à 2005 (Loi d'Orientation Fillon), le métier d'enseignant évolue, autour du triptyque "instruire - former - éduquer", où le lien "Enseignant-élève" est plus prégnant. La démarche conceptuelle de didactisation des contenus disciplinaires, dans le souci de légitimité, est ici en avance sur les gestes, donnant sur le terrain un certain immobilisme face à une EP conceptuelle fortement "disputée".

Dans une dernière partie, nous verrons que de 2005 à aujourd'hui, le métier d'enseignant d'EPS est placé sous l'angle de la professionnalité et de la compétence, autour du triptyque "Enseignant-élève-savoir" s'articulant dans une démarche pédagogique inclusive. Les idées et gestes forment ici un consensus pour répondre aux enjeux éducatifs et identitaires, autour d'une définition de la matrice disciplinaire. Une forme d'innovation sera peu autant soulignée.

Dans cette première, nous verrons que de 1967 à 1989, le métier d'enseignant d'EPS est tourné vers le lien "Enseignant-Savoir", dans une démarche pédagogique techno-centrée, où les

idées et les gestes sont en cohérence autour du sport, répondant aux attentes éducatives - La fin de la période verra cependant les propos de J. Ulmann se vérifier.

Au niveau des attentes sociales et scolaires, on assiste à une "révolution culturelle" avec les événements de mai 68, entraînant des changements rapides dans la société (J.P. Le Goff, Mai 68, L'héritage impossible). Cette période, associée à une politique gaullienne élitiste, met en avant le sport, symbole de puissance, mais aussi de santé (A. Ehrenberg, 1991, sport symbole de l'extrême santé). La pratique sportive se développe, le temps libre et les loisirs sportifs deviennent prégnants dans la société (J. Dumazedieu, Vers une civilisation des loisirs, 1961). Aussi, en EPS, les Instructions officielles de 1967 (IO) prônent une EPS qui doit être "l'écho, sur le plan éducatif, du sport comme fait de civilisation". Il y a une analogie avec le modèle du champion sportif (J. Fourastié, Les 30 Glorieux, 1979), dans les idées comme dans les pratiques sociales. Les idées sont donc tournées vers le sport dans les textes et mettent en avant un enseignant "humaniste" (Andrieu, Les trois décades du prof de gym, 1988); la vision du métier d'enseignant se fait sous l'angle des savoirs et de ce qu'il doit transmettre : un enseignement sportif. Cependant, la Loi Haby (1975) va amener une massification des effectifs scolaires, et ce processus de démocratisation quantitative (Prost, 1986) va amener, dans les IO de 85/86, à une rupture "pure et dure" de l'EPS avec le sport fédéral (Altali, St Martin, L'EP de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation, 2004), changeant la conception du métier d'enseignant : projet pédagogique, pédagogie du projet, du contrat... Cette fin de période est résolument tournée vers le lien enseignant-élève, dans une école accueillant tous les élèves.

Aussi, au niveau de l'avancée des conceptions, l'arrivée des Sciences Humaines va amener une véritable

mutation théorique" (G. Vigarello, 1975), remettant en question l'hégémonie du sport comme référence en EPS. Des "idées" nouvelles vont apparaître, avec des acteurs qui vont chercher à inscrire les démarches pédagogiques vers le nouveau. C. Pujade-Renaud, R. Mérand vont travailler autour de l'expression corporelle, le GREC de Toulouse autour de la notion d'un élève acteur. Le passage du dualisme au monisme, de la pensée scientifique, où le corps me fait qu'un avec son esprit, va indéniablement changer la vision des conceptions et du métier d'enseignant, au sens large. En EPS, le dynamisme dans les revues professionnelles vont amener des idées nouvelles (Revue EPS, De l'école aux associations, Contre-pied, ...). Par ailleurs, fin des 70', la confusion EP / Sports - relayée par des propositions politiques "d'une EPS à minima" (J. LaFontaine, conférence Contre-Pied, Décembre 2020), va pousser les acteurs à chercher à se démarquer du sport par des innovations conceptuelles, amenant le métier à évoluer, et à entrer dans les 80' dans une "ère" didactique. " où les idées vont fortement se renouveler.

Au niveau des expériences de terrain, l'acte pédagogique va se transformer avec l'arrivée des sciences humaines (Andrieu, 90), mais avec du temps. La formation des enseignants d'EPS dans les GREPS, UREPS, donne le primat à un technicisme dans les pratiques professionnelles, dont bon nombre d'entre eux évalue aussi dans les clubs sportifs. Aussi, sur cette période, du moins dans les 70', les "gestes" sont en cohérence avec les "idées", où la relation pédagogique est centrée sur la transmission de gestes sportifs, techniques en accord avec la performance sportive. Cependant, des expériences de terrain, sous l'influence des avancées scientifiques mais aussi de la massification des effectifs scolaires, vont voir le jour: Stages Maurice Bacquet, expériences de Corbeil-Essonnes, ... Les enseignants d'EPS évoluent dans leurs pratiques, le triptyque Athlétisme - Gym - Natation voit les sports collectifs prendre plus de place, afin de répondre aux enjeux de démocratisation du système éducatif.

Les années 80', avec la demande de mise en place de projet pédagogique, vont amener de nouvelles perspectives au métier. Mais l'"ère" didactique qui s'amorce laisse place à un certain immobilisme sur le terrain, et des propos

de J. Ulmann qui se vérifient, du moins concernant le renouvellement.

Nous venons de voir que de 1967 à 1983, le métier d'enseignant d'EPS est spécifique, tourné vers le lien Enseignant-savoir pour progressivement aller vers l'élève, dans un système qui se démocratise, où les idées, d'abord en cohérence avec les gestes, tendent à se renouveler plus vite en fin de période.

Dans cette deuxième partie, nous montrerons que de 1989 à 2005, le métier d'enseignant évolue autour du lien Enseignant-élève, pour instruire, éduquer et former dans une école où "la difficulté scolaire devient un problème social" (V. Isambert-Jamati, 1985). La démarche conceptuelle s'inscrit dans une logique de mise en conformité scolaire de l'EPS, mais est si fortement "discutée" qu'elle a du mal à mettre en phase les "gestes" de terrain.

Au niveau des Attentes sociétales et scolaires, les politiques se centrent sur l'école pour surmonter la crise sociale (N. Bavenex, Les 30 Piteuses, 1998), à travers la rénovation des contenus et savoirs scolaires. La démocratisation quantitative du système éducatif a amené avec elle l'échec scolaire : Si "on a pas réfléchi aux conséquences d'un enseignement de masse pour tous" (P. Joutard, Réussir l'école, 2008), il devient désormais nécessaire de démocratiser qualitativement l'école (Merle, 2002). La loi Jospin pour l'égalité des chances met en avant la lutte contre l'échec scolaire comme priorité. Aussi, en EPS, le métier d'enseignant évolue pour répondre à cet enjeu - Les programmes de 1996 (collège) puis de 2000 (lycée) mettent en avant un enseignant qui doit créer les conditions favorables à la réussite de tous. Avec la charte des programmes (1992), on voit apparaître une approche par compétences (APC), qui selon S. Jesuah (2002), amène l'enseignant et l'élève à passer d'une logique de restitution des savoirs à une logique de compréhension. Cela va transformer le métier d'enseignant et placer les

Epreuve : 101 Matière : 0447 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

injonctions des textes sous l'angle de la compétence -

Au niveau des avancées des conceptions, on assiste à une ère didactique en EPS, où trois courants débattent fortement quand à l'objet culturellement signifiant pour l'EPS = didactique de l'EPS, des APS, intégrative. Ces débats et controverses "d'idées" sont riches, et s'inscrivent dans un souci de rigueur, mais aussi de spécificité, quand à la définition d'une matrice disciplinaire. Le 3^{ème} objectif de C. Pineau en est l'expression, concernant "la gestion de sa physique"; l'idée d'un individu responsable (A. Etcheberry, Le temps des responsables, 1993) est fort dans la société, et l'EPS cherche dans son domaine à inscrire ses idées en adéquation avec les attentes sociales, notamment en terme de santé, (montée des inquiétudes de santé; A. Radep, 50 ans de campagnes pour l'éducation à la santé, 2002).

Au niveau des expériences de terrain, si la démarche conceptuelle de didactisation fait l'objet de lutte, elle reste floue sur les pratiques de terrain. Comme l'indique A. Clavel, dans l'article de J. Harzenach (Les séances d'EPS de 1965 à nos jours. Quelques tendances, 2005), il est difficile d'enseigner des contenus, des savoirs, on est plus sûr des savoir-faire, savoir-être, "ce qui est loin de ce qu'on nous apprend dans les IUFM". La difficulté scolaire apparaît comme un vrai problème et les enseignants cherchent des solutions de terrain quand à la réussite de tous, et à la gestion des effectifs. Des activités comme le badminton, l'Acrosport ou encore les sports collectifs vont avoir le primat, permettant une meilleure gestion des effectifs et ; à travers les rôles sociaux

à répondre aux problèmes croissants de violence dans les établissements. Aussi, "les gestes" ici sont en décalage avec les "idées", mais selon nous, répondent plus aux problématiques de terrain.

Nous venons de voir, que de 1989 à 2005, le métier d'enseignant évolue autour du lion Enseignant-élève, pour instruire, éduquer et former dans une école où ^(*) l'échec scolaire devient un enjeu. Sur cette période, ^(*) la lutte contre les idées s'inscrit dans un souci de conformité, en décalage avec les "gestes" de terrain, qui eux, cherchent à répondre aux enjeux de lutte contre l'échec scolaire et de gestion des effectifs.

Nous verrons, dans cette dernière partie, que de 2005 (Loi d'orientation Fillon), que le métier d'enseignant est placé sous l'angle de la professionnalité et de la compétence, autour du triptyque "Enseignant-élève-savoir", s'articulant dans une démarche pédagogique inclusive. Les idées et gestes forment ici un consensus pour répondre aux enjeux éducatifs et identitaires, autour d'une définition consensuelle de la matrice disciplinaire. Une forme d'innovation dans les "gestes" sera par ailleurs soulignée.

Au niveau des attentes sociétales et salariales, la loi d'orientation "Pour l'avenir de l'École" en 2005 voit le jour du socle commun de connaissances et de compétences (S3C) qui deviendra en 2015 le S4C (culture en plus). La notion d'École inclusive devient centrale, avec pour objectif la réduction des inégalités et un recentrage sur cette période sur les savoirs fondamentaux. On assiste en parallèle à une marchandisation de l'éducation (Laval, Weber, 2002), 10./16..

où les visées éducatives sont placées sous l'angle de la compétence et de la responsabilisation (P. Rosamvallon, *L'individu responsable*, 2008). Dans cette logique de responsabilisations des populations (logiques d'empowerment, selon le même auteur), le métier d'enseignant évolue inévitablement. Le référentiel de compétences de 2013 met en exergue tout un tas de compétences s'articulant autour du triptyque "concevoir - mettre en œuvre - animer", mettant en avant la professionnalité de l'enseignant. Le référentiel de 2019, pour l'enseignant du 21^e siècle, s'articule lui autour des concepts "d'acteur, de pilote, de praticien réflexif", mettant en avant une forme d'"artisanat" (selon Y. Chevallard). Aussi, les textes officiels de l'EPS mettent en avant sur cette période l'idée d'un enseignant qui s'inscrit dans une communauté éducative, qui développe des compétences en équipe et qui cherche à faire réussir tous et chacun.

Aussi, au niveau des conceptions et de leur avancées, le débat conceptuel entre l'idée d'une EP culturelle et une EP développementale perdure, notamment autour de la CC5, CP5 et aujourd'hui CA5 dans les programmes. Si l'IGEN (Colloque Lille) en 2010 voyait dans la CP5 un levier de changement pour l'EPS, d'autres y voyaient une certaine inféodation à la santé, comme ici avec A. Becker en 2011, dans un bulletin de SNEP, indiquant que l'EPS, c'est ici et maintenant et non une EPS "différée". Nous voyons bien que les idées se renouvellent, dans un jeu permanent de débats d'idées, de luttes, mais cela nous semble constructif pour permettre à la discipline de continuer à construire et à valider son utilité et sa spécificité. Ici, le souci de lisibilité, notamment dans un continuum des programmes entre le collège et le lycée, s'inscrit dans le souci de légitimité, et nous semble former un consensus avec les "gestes".

Ainsi, au niveau des expériences de terrain, les enseignants d'EPS s'inscrivent sur cette période plus récente dans un grand dynamisme. On voit apparaître la notion de formes de pratiques scolaires (FPS,

Bergé, 2005), s'inscrivant dans un souci de réponse à la diversité des publics. Selon B. Chaisy (in Marsenach J., op. cité), "la difficulté réside surtout dans l'idée de faire réussir tout le monde". Les "gestes" professionnels sont donc orientés à gérer la diversité dans l'idée de la réussite de tous et de chacun. Par ailleurs, les enseignants ont de nombreuses autres missions (PP, commission, AS, projets, EPI, Sections, ...), et l'ère du numérique permet à la profession de se réinventer et de mieux partager, comme avec les conférences en ligne (AEEPS, SNEP - les séries de l'EPS, Bistrot pédagogiques, YouTube) ou encore avec des groupes de partage comme EPS Namix ou encore Pepsteam, permettant à la profession de mettre en commun, et d'avancer, peut-être encore plus vite que les "idées". Le contexte sanitaire exceptionnel actuel en est la preuve, et ces lieux d'échanges ont permis et permettent aux enseignants de se renouveler.

Ainsi, nous venons de voir dans cette dernière partie que le métier d'enseignant a évolué pour devenir pluriel et être placé sous l'angle de la compétence et de la professionnalité, autour du triptyque "enseignant-élève-savoir", s'articulant dans une démarche inclusive. Idées et gestes forment un consensus, mais une forme d'innovation sur le terrain est à noter.

Pour conclure, nous avons vu que les propos de J. Ulmann devraient être vérifiés, au regard de l'évolution du métier d'enseignant d'EPS depuis 1967, selon 3 niveaux : les attentes sociales et scolaires et l'EP officielle ; les avancées des conceptions et l'EP disjuncte ; et enfin les expériences de terrain, et l'EP plus formelle, de terrain. Tout ceci a été mis en exergue au regard de la relation pédagogique et son évolution en corrélation avec le métier d'enseignant. D'un métier spécifique, donnant la primauté à une

Epreuve :101..... Matière :0667..... Session :2021.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

démarche techno-centrée, idées et gestes sont en cohérence autour de l'objet d'enseignement qui est le sport. Puis le métier évolue au regard d'une école faisant face à l'échec scolaire, où "instruire, éduquer, former" s'inscrit dans une démarche pédagogique plus incitative d'un élève acteur. Idées et gestes sont alors en décalage, entre didactique et pratiques pragmatiques. Enfin, le métier pluriel d'enseignant d'EPS est placé sous l'ombrage de la compétence et de la professionnalité, où idées et gestes forment un consensus, dans un souci de définition consensuel de la matière disciplinaire. Une forme d'innovation de terrain nous semble ici à soulever, avec des pratiques pédagogiques empreintes de renouvellement.

Si P. Portebas nous disait déjà en 1964 (L'EP en miettes) qu'il "reste un problème constamment abordé mais jamais résolu de façon satisfaisante : celui des rapports entre l'EP et le sport", l'actualité semble lui donner encore raison (252C, Rapport cour des comptes 2019). G. Dietsch et al. (Tribune dans Libération, L'EPS n'est pas l'ambichombre de l'EPS), nous invite à nous questionner sur le Sob EPS et notre métier d'enseignant : éduquer au SPORT, SANTÉ, SOCIAL, Scolaire ? Pour notre part, nous militons pour un enseignement équilibré, une culture corporelle équilibrée, une intelligence du corps si chère à P. Serres (2020).

Concours section : AGREGATION INTERNE EDUCATION PHYSIQUE ET SPOR

Epreuve matière : DISSERTATION OU COMMENTAIRE

N° Anonymat : **A000020403**

Nombre de pages : 16

14.5 / 20

14. / 16.

